

Tout au long du processus, l'implication du jeune et de sa famille est essentielle au rétablissement.

Les activités offertes

Activités scolaires : Les services ambulatoires intensifs jeunesse proposent une offre d'enseignement académique adaptée aux besoins des jeunes qui feront partie du programme. Cette offre sera également disponible à la clientèle jeunesse hospitalisée.

Activités physiques : Un programme d'activités physiques sera offert aux jeunes dont l'état de santé physique et psychologique le permet. Ces activités sont encouragées et ont pour objectifs la collaboration de groupe, le développement des habiletés sociales, favoriser un meilleur sommeil et augmenter la confiance en soi.

La réadaptation psychosociale : Elle permet à l'enfant l'atteinte de plusieurs objectifs thérapeutiques tels que comprendre et accepter sa maladie, une meilleure gestion de ses émotions, l'acceptation de soi ainsi que de développer ses habiletés sociales et de communication.

Hôpital régional de Saint-Jérôme

290, rue de Montigny
Saint-Jérôme, QC J7Z 5T3

Pavillon de santé mentale, 1^{er} étage
Services ambulatoires intensifs jeunesse
(SAIJ)

(450) 432-2777, poste 29081
Télécopieur : (450) 431-8325

Courriel: saij.cissslau@ssss.gouv.qc.ca

Pour toute information supplémentaire,
veuillez contacter le service directement.

www.santelaurentides.gouv.qc.ca

Direction programme jeunesse

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 

QUELQUE 100 INSTALLATIONS
EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre santé

Services ambulatoires intensifs jeunesse

Ma santé mentale, j'en
prends soins.



Dépliant d'information à l'intention
des usagers et de leurs proches

Communications - Juin 2023

Québec 

En quoi consiste le service

Les services ambulatoires intensifs jeunesse consistent à soutenir les enfants de 6 à 17 ans de la région des Laurentides en bris de fonctionnement dans une ou plusieurs sphères de vie, résultant d'un trouble de santé mentale sévère, par le biais d'interventions diversifiées et spécialisées. Ce service vise, entre autres, à ce que l'enfant et sa famille reprennent du pouvoir sur leur situation.

Durée

La durée est de 8 à 12 semaines en fonction du plan de traitement établi par le psychiatre de l'enfant et de l'adolescent ainsi qu'avec le plan d'intervention interdisciplinaire des professionnels impliqués.

L'offre de service

Il s'agit de services spécifiques et spécialisés comprenant des modalités d'intervention telles que : l'intervention individuelle, de groupe ainsi que familiale.

La programmation soutenue permet l'accompagnement dans un processus de rétablissement. Le souhait est que l'enfant* puisse intégrer ou réintégrer son parcours scolaire, de travail ou de bénévolat en étant outillé pour faire face aux différents défis que cela représente, à la fin du programme. Nous visons l'atteinte d'un équilibre sain.

*Le mot enfant désigne les personnes de 0 à 17 ans.

L'équipe clinique

L'équipe est composée de divers spécialistes soit : psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, psychologue, infirmière, psychoéducateur, éducateur spécialisé, travailleur social et kinésiologue. Le travail se fait via un mode multidisciplinaire et en interdisciplinarité, en étroite collaboration avec les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux.

Le fonctionnement

Le service est ouvert de jour, du lundi au vendredi, selon l'horaire établi par le service. Le programme est sur une base volontaire.

Une planification journalière est organisée de façon à ce que les enfants continuent leur parcours scolaire ou un projet de vie tout en participant à des ateliers ou des thérapies de groupe axés sur des objectifs personnels spécifiques à chacun.

Durant ce processus, la famille (ou le tuteur légal) est conviée à chaque semaine à des rencontres avec le travailleur social afin de travailler la dynamique familiale et d'outiller sur les difficultés vécues.

Accéder aux services ambulatoires intensifs jeunesse

Pour être admis aux services ambulatoires intensifs jeunesse, une demande doit être acheminée par courriel, avec le formulaire de référence du SAIJ rempli par le psychiatre de l'enfant et de l'adolescent traitant.



Les approches utilisées

Thérapie de milieu : Se base sur l'utilisation des activités quotidiennes comme source de traitement et d'apprentissage. Chaque intervention est une opportunité d'interaction thérapeutique.

Autosoins : Réfèrent à tout ce que le jeune peut faire par lui-même pour se maintenir en bonne santé et assurer son bien-être.

Thérapie de groupe : L'approche de groupe est privilégiée, elle permet d'explorer des questions personnelles avec d'autres jeunes du même âge qui vivent des expériences semblables et le soutien par les pairs est également reconnu dans la littérature pour favoriser le rétablissement.

La psychothérapie : Elle a pour but d'offrir un espace privilégié et confidentiel à l'enfant pour exprimer ses émotions. Elle vise un meilleur bien-être personnel ainsi que le développement de mécanismes d'adaptation favorisant une bonne santé mentale.

L'intervention thérapeutique auprès de la famille : Elle permet d'améliorer la dynamique familiale, de diminuer les tensions, de rétablir la communication et de favoriser une meilleure gestion des conflits au sein de la famille.